



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutter contre le recul de l'usage du français dans la littérature médicale

Question écrite n° 33568

Texte de la question

M. Bruno Fuchs interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur le recul de la langue française dans la littérature scientifique médicale. Les travaux de la revue de l'Association internationale de linguistique appliquée de janvier 2007 ont révélé qu'en 1910, un quart des revues scientifiques et médicales étaient publiées en langue française. Ce chiffre a beaucoup diminué puisque en 2020, seulement 0,28 % des revues disponibles sur la base de données PubMed, qui compile toutes les publications médicales, sont en langue française, soit moins de 3 897 publications en français sur 1,37 millions disponibles. Parmi les cent publications médicales avec le plus fort facteur d'impact, aucune n'est rédigée en langue française. Cette tendance de recul est en parfaite contradiction avec la forte augmentation du nombre locuteurs francophones sur la planète qui pourrait même dépasser 700 millions en 2050, selon l'Organisation internationale de la Francophonie. C'est la langue anglaise qui bénéficie d'une situation hégémonique dans la littérature médicale grâce à des revues comme *The New England Journal of Medicine* ou le *British Medical Journal*, outils puissants d'impact des publications qui y sont rédigées et de diffusion des savoirs au service des chercheurs et des médecins anglophones. Au-delà de la question francophone, la quasi disparition de l'usage du français dans les revues médicales au niveau mondial pose aussi un problème de santé publique. En effet, la diffusion des connaissances et des innovations en matière de recherche auprès de tous les médecins est un élément essentiel pour l'efficacité d'un système de santé. Pour qu'un médecin puisse être au fait des dernières innovations scientifiques et médicales, il est préférable que ces informations soient disponibles dans sa langue natale et dans la langue avec laquelle il a appris la médecine. La situation actuelle conduit à un fort problème d'accessibilité aux savoirs nouveaux pour les médecins qui ne sont pas parfaitement bilingues. Aujourd'hui, quand un médecin chercheur français est évalué par le Conseil national des universités (CNU), le facteur d'impact de ses publications est la principale donnée prise en compte. De ce fait, pour que leurs publications rencontrent le plus de public et atteignent un fort facteur d'impact, les chercheurs français choisissent quasi-systématiquement de publier dans des revues anglophones. Dans son évaluation, le CNU ne prend aujourd'hui pas en compte le fait qu'un chercheur privilégie de publier en français. De ce fait, le travail des chercheurs français ne permet pas de faire émerger de revues francophones de prestige et ne profite pas suffisamment aux médecins du pays. En outre, ces revues ne disposent pas des moyens financiers pour traduire leurs articles en français dans d'autres langues. Dans cette tendance de recul de l'usage du français, obliger les médecins français à tous se former à l'anglais médical n'est pas une solution qui demeure acceptable. Ainsi, il lui demande quelles solutions sont envisagées pour inverser cette tendance, pour renforcer le poids des publications médicales francophones et pour inciter les chercheurs français à publier leurs travaux dans des revues rédigées en Français.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Fuchs](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33568

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 15 mars 2021

Question publiée au JO le : [3 novembre 2020](#), page 7656

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)